



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

LE CABINET

Caen, le 23 juillet 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Vigilance risque d'orage et alerte sur les températures dans le Calvados

**Aujourd'hui, 23 juillet, les prévisions météorologiques dans le Calvados font état de températures de 28° à 30° sur la côte et de 37°-38° voire 39° à l'intérieur des terres. Une évolution vers une vigilance jaune pour un risque de canicule n'est pas exclu pour ce mardi et la journée de jeudi avec des températures prévues avoisinant les 40°.**

**Le département est placé en vigilance jaune "risque orage" pour la journée et en vigilance orange « risque d'orage » à partir de 18 heures.**

#### Les réflexes à adopter pendant le pic de chaleur

Ces conseils simples sont à adopter par tous afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- rafraîchissez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- mangez en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...) ;
- évitez les efforts physiques ;
- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- donnez régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

#### **Signes d'alerte**

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif
- Crampes musculaires
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C)
- Agitation nocturne inhabituelle

Dès l'apparition des premiers symptômes de la déshydratation, notamment chez les personnes âgées, il faut agir rapidement.

Contact : [pref-presse@calvados.gouv.fr](mailto:pref-presse@calvados.gouv.fr) – Benoît VEREL 02 31 30 66 12

Suivez-nous sur :

[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)



[@prefet14](https://twitter.com/prefet14)



[Préfet du Calvados](https://www.facebook.com/Prefet-du-Calvados)



[prefet\\_14](https://www.snapchat.com/add/prefet_14)

## Personnes âgées, handicapées ou fragiles isolées

Incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir le soutien de bénévoles, et prenez de leurs nouvelles très régulièrement. Incitez les à accéder à des lieux réfrigérés, tant en journée que la nuit, avec notamment l'ouverture de parcs et jardins. Avec les services de l'État, les collectivités locales et les associations qui se mobilisent pour aller vers et aider ces personnes, soyons solidaires des plus démunis, notamment des personnes sans domicile.

## Nourrissons et jeunes enfants

Veillez à les protéger en permanence de la chaleur (éviter les sorties aux heures les plus chaudes, les faire boire et les hydrater régulièrement, leur faire porter chapeau et lunettes de soleil et leur appliquer de la crème solaire). Ne les laissez jamais dans une pièce mal ventilée ou un véhicule, même pendant une très courte durée.

## Travailler sous une forte chaleur

### Travailleurs

Lors de périodes de canicule, certains travailleurs peuvent être particulièrement exposés aux risques liés aux fortes chaleurs. Buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. Soyez vigilant pour vos collègues et vous-même. Protégez votre peau du soleil, et si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement.

**Employeurs :** évaluez les risques, prenez les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles ; dans le secteur du bâtiment et des travaux publics par exemple, aménagez les chantiers pour assurer la santé et la sécurité de vos salariés.

Site de la [DIRECCTE](http://normandie.direccte.gouv.fr/Travailler-sous-une-forte-chaleur) de Normandie >> <http://normandie.direccte.gouv.fr/Travailler-sous-une-forte-chaleur>

### Sportifs

Évitez l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée, En cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses, par exemple), n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou votre pharmacien.

### Déplacements

Rappel des gestes simples à adopter par tous pour mieux lutter contre les conséquences de la chaleur pendant les déplacements :

- évitez de circuler aux heures les plus chaudes et faire des pauses fréquentes à l'ombre ou dans des lieux frais ;
- pensez à emporter des quantités d'eau suffisante pour la durée du trajet.
- Les véhicules routiers (voitures, motos etc.) n'aiment ni le froid, ni la chaleur. En cas de hautes températures, pensez à mettre votre véhicule à l'ombre pour la protéger.

### Animaux de compagnie

Comme les hommes, les chiens et chats peuvent souffrir de l'excès de chaleur, notamment car ils transpirent peu. Cela peut être dangereux, et conduire, dans des conditions extrêmes, à la mort de l'animal. Il est donc important de veiller à ce que leurs lieux d'hébergement soient abrités du soleil – au moins en partie – et bien aérés. N'hésitez pas à installer une ventilation supplémentaire pour votre animal, veillez à ce qu'il ait toujours de l'eau propre à disposition, et ne le laissez pas seul dans une voiture !

Contact : [pref-presse@calvados.gouv.fr](mailto:pref-presse@calvados.gouv.fr) – Benoît VEREL 02 31 30 66 12

Suivez-nous sur :

[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)



[@prefet14](https://twitter.com/prefet14)



[Préfet du Calvados](https://www.facebook.com/Prefet-du-Calvados)



[prefet\\_14](https://www.snapchat.com/add/prefet_14)

- Que faire en cas de découverte d'un animal enfermé dans un véhicule en plein soleil ?  
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Que-faire-lorsqu-un-animal-est-enferme-dans-un-vehicule-en-plein-soleil>

## Sites à consulter

- Météo France <http://www.meteofrance.com/accueil>
- Site de l'INPES  
[http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement\\_climatique/canicule/canicule-agir.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-agir.asp)
- [Le dépliant Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes.](#)
- Le site de l'Agence régionale de santé de Normandie  
<https://www.normandie.ars.sante.fr/fortes-chaieurs-lars-normandie-rappelle-les-conseils-de-prevention>
- Le site de la DIRECCTE de Normandie <http://normandie.direccte.gouv.fr/Travailler-sous-une-forte-chaieur>

## Orages vigilance orange

### Quelles sont les conséquences possibles des orages ?

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

### Quels sont les comportements à adopter ?

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent. Abritez-vous hors des zones boisées.
- Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir. Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Contact : [pref-presse@calvados.gouv.fr](mailto:pref-presse@calvados.gouv.fr) – Benoît VEREL 02 31 30 66 12

Suivez-nous sur :

[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)

